

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°14 *Observatoire de l'Éthique Publique*

15 février 2024

UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'OBSERVATOIRE DE L'ÉTHIQUE PUBLIQUE



Jeudi 14 février, le Conseil d'administration a élu, sur proposition du Président René Dosière et à l'unanimité des voix exprimées, M. Raphaël Maurel aux fonctions de Directeur général.

Après cinq années passées à la direction générale depuis la création de l'Observatoire, M. Matthieu Caron a en effet choisi de passer la main, tout en restant très impliqué au sein de l'OEPP puisqu'il assurera dorénavant la direction du département Éthique des affaires. La direction du département Éthique publique reste assurée par M. Mathias Amilhat.

Maître de conférences en droit public à l'Université de Bourgogne, membre du CREDIMI (Centre de recherches sur le droit des investissements et des marchés internationaux) et membre associé au CEDIN (Centre de droit international de Nanterre), Raphaël Maurel est spécialiste de droit international et de droit du numérique. Il est également Secrétaire général du Réseau francophone de droit international (RFDI) et directeur du programme ALADIN (Analyse de l'élaboration d'un droit international du numérique) à Dijon. Attaché aux valeurs de l'éthique publique, il a rejoint l'Observatoire fin 2019 avant d'assurer, dès son ouverture en 2021, la direction du département Éthique des affaires. Devenu Secrétaire général de l'Observatoire en 2022, Raphaël Maurel a publié plusieurs notes et tribunes portant notamment sur la procédure d'agrément des associations anti-corruption, les pouvoirs de la CADA, la bonne administration de la justice à la CNDA, l'encadrement de la vidéoprotection ou encore l'éthique de l'intelligence artificielle.

Les mandats du nouveau Directeur général et du nouveau directeur du département Éthique des affaires débiteront le 1^{er} mars 2024.